



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/majorite-sexuelle-a-14-ans-le.html>

Majorité sexuelle à 14 ans ? Le point de vue de la CODE

- Nos publications - Santé -

Date de mise en ligne : mardi 12 mai 2015

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

L'accord gouvernemental du 9 octobre 2014 prévoit d'harmoniser l'âge de la majorité sexuelle, fixée actuellement à 16 ans.

Dans le seul secteur des droits de l'enfant, les avis sont partagés. La question est plus complexe qu'il n'y paraît. Elle entremêle des questions juridiques, psychologiques et sociales.

La CODE n'y est pas favorable.

Elle considère que la législation actuelle donne un cadre de référence aux adolescents et les protège au besoin contre les abus des adultes. Ce cadre n'est certes pas parfait, mais il permet au juge d'apprécier les situations au cas par cas. Retrouvez les arguments de la CODE dans son analyse !